Image not found or type unknown

Plainte contre constructeur

Par **carlao**, le **22/07/2016** à **20:24**

bonjour
j construit une maison avec domendi maison d en france et sur le coût des branchements du réseau publique ils se sont trompé sur le montant ils ont fait une provision de 8.000 euros et j suis déjà plus de 17.000 euros !!! j ai fait une lettre pour leur demander la différence et sur le coup ils ont arrêter les travaux et ils tard la livraison prévu a la fin du mois en sachant q j ai déjà payer 95% de la maison !!! je dois faire quoi ,, merci pour vous conseils ! cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés